

D'avantage de legs à bien plaisir

HÉRITAGE Le Conseil des Etats adapte le droit des successions à la multiplication des modèles familiaux.

PAR **CHRISTIANE IMSAND, BERNE**

La Suisse n'est pas les Etats-Unis. Il n'est pas question de laisser un individu léguer l'ensemble de ses biens à un poisson rouge, au détriment de ses enfants, ou de déshériter une partie d'entre eux. Le Conseil des Etats estime cependant que le droit des successions ne correspond plus à la diversité des structures familiales actuelles. «Le mariage de longue durée n'est plus le modèle standard», explique le rapporteur de la commission, Andrea Caroni (PLR/AR). «Il y a toujours plus de familles recomposées. Cela nécessite une plus grande souplesse dans l'attribution des parts d'héritage». La réforme adoptée, hier, par 34 voix sans opposition, mais avec neuf abstentions, permettra au testateur de disposer librement de la moitié de ses biens, contre 3/8 actuellement.



Les auteurs de testament devraient avoir les mains plus libres pour faire approuver leurs volontés. KEYSTONE

63

milliards de francs par année

C'est le volume des successions en Suisse, selon le PDC soleurois Pirmin Bischof.

Encore faut-il qu'un testament soit rédigé. Sinon, rien ne change par rapport à la situation actuelle. Le conjoint ou le partenaire enregistré reçoit la moitié de la succession et les enfants l'autre moitié. A défaut, les biens vont aux parents ou aux descendants plus éloignés.

Réserves assouplies

Avec un testament, il est possible de modifier cette clé de répartition. La loi prévoit, cependant, des parts réservataires pour les héritiers en ligne directe. C'est là que la réforme intervient. La part réservataire des enfants passe de 3/8 à un

quart de la succession, tandis que celle des parents est supprimée. Le conjoint survivant, lui, continue à avoir droit à un quart de la succession.

Les montants impliqués sont considérables. «Le volume des successions atteint 63 milliards de francs par année», indique le PDC soleurois Pirmin Bischof. En desserrant le corset qui limite le testateur, celui-ci pourra, par exemple, attribuer une plus grande part de ses biens à son ou sa concubine, voire aux enfants de cette dernière.

Non aux cas de rigueur

Le PLR neuchâtelois Raphaël Comte aurait voulu aller encore plus loin, en traitant les concubins comme des héritiers légaux. «Bien sûr, les partenaires peuvent régler leur succession par le biais d'un testament», reconnaît-il, «mais celui-ci reste l'exception, et le concubin se retrouve démuné, alors que ce n'était pas la volonté du défunt». Selon un sondage réalisé

par l'institut Démoscope, à l'occasion de la Journée internationale du testament, seuls 19% des Romands et 28% des Alémaniques prennent la peine de rédiger un tel document. Cela n'ébranle pas la majorité. Elle a refusé, par 28 voix contre 12 de tenir compte des cas de rigueur.

La réforme adoptée permettra au testateur de disposer librement de la moitié de ses biens, contre 3/8 aujourd'hui.

Il s'agissait là d'une proposition faite par le Conseil fédéral à l'époque où le dossier était entre les mains de la socialiste Simonetta Sommaruga. En l'absence de testament, l'idée était de prévoir une «créance d'assistance» attribuée à titre exceptionnel, quand la vie de couple a duré plus de cinq ans et que le minimum vital du survivant n'est plus assuré.

L'exemple cité est celui d'une femme qui aurait renoncé à exercer une activité lucrative pour s'occuper du ménage et de la famille de son concubin. Aux yeux du PDC valaisan Beat Rieder, cette mesure n'est pas nécessaire puisque le nouveau droit permet au testateur d'attribuer librement la moitié de son héritage. «Ce serait aussi une source de conflits sans fin avec les héritiers, car on parle de l'attribution d'une rente pendant des décennies», souligne-t-il.

Le socialiste zurichois Daniel Jositsch estime, pour sa part, que la réglementation proposée n'est pas adéquate, car la décision interviendrait après le décès du partenaire, sans que l'on sache si celui-ci aurait souhaité cette mesure. L'absence de prise en compte des cas de rigueur a conduit neuf sénateurs, essentiellement de gauche, à s'abstenir lors du vote sur l'ensemble. Le projet sera examiné par le Conseil national lors d'une session ultérieure.

CIGARETTES

BAT va tracer 2300 emplois

Le fabricant britannique de cigarettes British American Tobacco (BAT) a annoncé, hier, la suppression de 2300 emplois dans le monde, afin de s'adapter au changement d'habitudes de consommation et à l'essor des cigarettes électroniques. Le groupe, qui compte près de 55 000 salariés dans le monde - dont 120 à Lausanne et 230 à Boncourt (JU) -, a annoncé que ce plan de restructuration sera achevé d'ici janvier 2020. **ATS**

AVIATION

Swiss a transporté davantage de passagers en août

Swiss a poursuivi son ascension en août. La compagnie aérienne suisse, contrôlée par Lufthansa, a transporté, pendant le mois sous revue, pas moins de 1,87 million de passagers, soit 6,8% de plus qu'un an auparavant. Le nombre de vols a, dans le même temps, crû de 6,5%, à 14 126. Le coefficient d'occupation des sièges est, pour sa part, demeuré stable, à 89,2% en moyenne en août. **ATS**

ROMANDE ÉNERGIE PLOMBÉ PAR ALPIQ

BILAN Romande Energie a vu son bénéfice net réduit de plus de moitié au premier semestre, en raison de sa participation indirecte dans Alpiq, qui a subi une lourde perte. Le chiffre d'affaires du groupe basé à Morges a, en revanche, gagné 1%, à 295 millions de francs. Le résultat net s'est établi à 12,6 millions (-56%), pour un bénéfice opérationnel lui aussi en chute (-32%), à 32,4 millions. Alpiq - en phase de se retirer de la Bourse suisse - a essuyé une perte de 206 millions sur le premier semestre, qui a impacté négativement le résultat de Romande Energie à hauteur de 19,3 millions. **ATS**

INDICATEURS

INDICES		DJ EURO STOXX 50	
SLI	1549.38 -0.0%	3538.86 +0.6%	
NASDAQ COMP.	8221.865 +0.6%	7344.67 +0.0%	
DAX 30	12410.25 +0.4%	12249.42 +0%	
SMI	10094.09 -0.0%	27298.76 +0.6%	
SMIM	2598.392 +0.0%	5642.86 +0.4%	
		21759.61 +0.7%	
		FTSE 100	
		SPI	
		DOW JONES	
		CAC 40	
		NIKKEI 225	

CHANGE	DEVICES		BILLETS		avec CHF 1 j'achète
	achat	vente	achat	vente	
Euro (1)	1.076	1.1082	1.0721	1.1221	0.891 EUR
Dollar US (1)	0.9763	1.0037	0.95	1.03	0.971 USD
Livre sterling (1)	1.2023	1.2415	1.1619	1.2919	0.774 GBP
Dollar canadien (1)	0.7391	0.7629	0.721	0.791	1.264 CAD
Yens (100)	0.9045	0.9331	0.8738	0.9638	103.756 JPY
Cour. suédoises (100)	10.081	10.435	9.71	11.11	9.001 SEK

MÉTAUX	OR		ARGENT		PLATINE	
	achat	vente	achat	vente	achat	vente
Once/USD	1490.65	1506.65	17.82	18.32	939	964
Kg/CHF	47381	47881	566.9	581.9	29866	30616
Vreneli 20.-	272	305	-	-	-	-

MARCHÉ SUISSE (COURS EN CHF)

SMI	12/9				AUTRES VALEURS	12/9			
	12/9	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)		12/9	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)
ABB Ltd N	20.11	20.05	23.54	17.25	Arbonia AG	11.52	11.66	14.90	10.00
Adeco N	57.02	56.72	60.10	42.43	Alpiq Holding n	70.4	70.30	87.90	63.00
Alcon AG N	59.25	59.36	63.85	53.82	Baloise n	175.8	176.80	183.90	131.10
CS Group N	12.83	12.98	15.44	10.36	BCV n	113	113.50	128.00	103.50
Gabert N	478.30	478.00	483.50	353.20	BKW n	73	72.10	76.00	57.60
Givaudan N	2806.00	2785.00	2835.00	2224.00	Clariant n	20.13	20.11	27.08	16.86
LafargeHolcim N	49.05	48.83	54.00	39.11	Forbo n	1494	1485.00	1799.00	1318.00
Lonza N	341.20	342.00	364.00	245.10	GAM n	4.182	4.25	8.20	2.76
Nestlé N	109.98	109.48	113.20	77.74	Helvetia n	136.5	136.00	137.80	112.10
Novartis N	88.00	87.93	94.40	70.48	Kühne+Nagel n	150.25	151.05	157.80	121.65
Richemont P	80.16	81.08	87.44	60.44	Logitech n	41.62	41.50	46.31	28.85
Roche B	263.00	270.95	283.30	229.20	Medartis N	47.15	45.45	84.00	41.50
SGS N	2507.00	2470.00	2637.00	2151.00	Pargesa Hold p	75.6	75.30	83.95	66.55
Sika P	150.15	150.00	170.00	112.70	Rieter n	142.2	143.80	158.40	119.00
Swatch Grp P	283.30	284.00	339.70	247.70	Schindler n	225.4	226.60	238.80	183.00
Swiss Life N	490.80	494.60	500.60	351.40	Sonova Hold n	220.6	219.10	236.00	144.55
Swiss Re N	103.25	102.90	103.30	85.88	Sulzer n	101.3	101.70	122.40	75.15
Swisscom N	492.20	487.90	499.40	427.40	Swatch Grp n	53.3	53.55	77.55	47.50
UBS Group N	11.36	11.46	16.11	9.86	VAT Group n	132	131.85	133.00	81.05
Zürich FS N	382.00	379.20	383.40	282.40	Vifor Pharma n	159.4	159.90	178.25	101.80

MARCHÉS ÉTRANGERS

Cours sans garantie	12/9				P = action au porteur	N = Action nominative			
	12/9	préc.	haut (52 semaines)	bas (52 semaines)					
Bayer AG (€)	68.01	69.00	79.95	52.02	Merck (€)	97.5	95.36	102.90	85.84
BNP-Paribas (€)	44.235	44.30	49.31	38.13	Microsoft (\$)	137.93	136.12	141.67	93.98
Chevron (\$)	121.92	121.28	127.31	107.10	Nokia Oyj (€)	4.712	4.63	5.78	4.17
Coca-Cola (\$)	55.18	54.77	55.92	44.43	Siemens (€)	96.69	97.37	108.80	84.45
Danone (€)	80.84	80.26	82.38	59.72	Sony (JPY)	6515	6451.00	6499.00	4507.00
Exxon Mobil (\$)	71.83	71.93	87.36	64.66	Téléverbier (€)	41.4	41.00	45.00	38.80
General Elec. (\$)	9.305	9.36	11.30	7.13	Vivendi (€)	25.14	24.95	26.69	20.80
Hsbc Hold(\$)	626.2	625.50	687.70	578.20	Vodafone (€)	161	159.00	163.30	122.20
IBM (\$)	143.64	143.60	152.95	116.69	VW (€)	156.62	155.78	163.78	134.10
ING Groep (€)	9.566	9.63	12.14	8.20	Wal-Mart St (\$)	116.41	116.02	117.95	85.78

B) = bon de jouissance P = action au porteur N = Action nominative
d = cours demandé o = cours offert

Gestion de fortune BCVs, l'art de mettre en valeur votre patrimoine

Banque Cantonale du Valais

FOND/FONDATION DE PLACEMENT SWISSCANTO

	dernier	% 31.12		dernier	% 31.12
(LU) Bond Fd Vision CHF AA	135.92	8.0	(CH) EF Asia A	99.05	4.7
(LU) Bond Fd Vision EUR AA	107.25	4.1	(CH) EF Continent Europe	149.32	4.9
(LU) Bond Fd Vision GBP AA	135.10	9.2	(CH) EF Global Defensive	1177.90	12.2
(LU) Bond Fd Vision USD AA	185.16	9.4	(CH) EF Green Invest A	136.10	14.7
(LU) Bond Fd Vision Intl AA	118.13	7.9	(CH) EF Global Health Care	1758.39	8.0
(CH) BF Conv Int'l A	100.81	3.2	(LU) EF Top Div Eur B	155.51	11.8
(LU) Bond Abs Ret CHF B	116.81	5.4	(LU) EF Sel N. America B	257.71	19.6
(LU) Bond Abs Ret EUR B	125.43	5.7	(CH) EF Emerging Mkts A	1847.14	23.5
(LU) BI GI Corp H CHF B	129.73	-3.8	(CH) EF SMC Switzerland A	779.76	22.9
(LU) BI GI Corp H EUR B	135.59	-3.7	(LU) EF Switzerland A	182.22	11.6
(LU) BI GI Corp H USD B	142.55	-2.5	(LU) EF Innov Leaders	335.43	21.9
(LU) BI GI Conv H CHF B	122.64	-1.5	(LU) EF Sel Intl B	182.22	11.6
(LU) BI GI Conv H EUR B	127.51	-1.3	(CH) EF Val. Switzerland AA	148.60	19.1
(LU) BI HI Yield H CHF B	118.38	3.0	(LU) PF Dyn Yield 0-50 B	107.27	7.7
(LU) BI HI Yield H EUR B	124.86	-0.7	(LU) PF Yield EUR B	173.41	7.6
(LU) BI HI Yield H USD B	132.11	0.5	(LU) PF Gr. Inv Yld B	113.87	-1.1

TAUX DE RÉFÉRENCE (EN%)

	dernier	préc
Rdt oblig. CH 5 ans	-0.89	-0.89
Rdt oblig. CH 10 ans	-0.74	-0.74
Rdt oblig. EUR 5 ans	-0.76	-0.76
Rdt oblig. EUR 10 ans	-0.50	-0.51
Rdt oblig. GBP 10 ans	0.67	0.67
Rdt oblig. US 10 ans	1.75	1.74

MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	55.11	55.75
Huile de chauffage par 100 litres	104.70	105.70

Prix indicatif 1500 3000 litres EEO

impactmedias
027 329 77 11
valais@impactmedias.ch

FONDS DE PLACEMENT BCVS

	dernier	% 31.12
(LU) Flex Conservative	101.07	5.6
(LU) Flex Opportunity	113.36	8.0
(CH) Flex Pension 35 A	105.92	8.7
(CH) Flex Pension 35 AP	108.18	8.7
(CH) Equity Switzerland A	127.77	24.3
(LU) Flex Invest 35 EUR	106.48	6.5

Source **THOMSON REUTERS**
iWare
Cours sans garantie